

## COTISATION 2018

- ❖ Si vous êtes déjà membre de l'association Vitamine Bridge, merci de vous mettre à jour du règlement de votre cotisation. Celui-ci est de 20 € minimum dont vous récupérez 66% du montant versé avec l'avis fiscal que nous vous adressons par mail.  
La cotisation de membre est un acte d'engagement vis à vis de l'association. Elle nous permet, outre la bonne marche et le développement de l'association, de financer des projets comme le championnat du monde à Lyon où une vingtaine d'handicapés ont pu participer...
- ❖ Si l'activité de Vitamine Bridge vous intéresse, devenez membre de l'association en tant que :
  - **Ambassadeur** de Vitamine bridge, pour faire connaître l'association
  - **Bénévole** dans une équipe d'animation près de chez vous.

---

### Bulletin d'inscription :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

- Cotisation de membre : 20€
- Cotisation de membre bienfaiteur : 50 €

Veillez m'envoyer un reçu : par mail  par courrier

A envoyer à : Vitamine Bridge 144, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine